

MAITRE D'OUVRAGE :
SCCV D5 PROMOTION
Construction de 17 logements

**COMMUNE DE SAINT DENIS
OPERATION : RESIDENCE "COLIBRI DES MOLIERES"**



Notice Descriptive conforme à l'arrêté du Mai 1968*



**MAITRISE D'OEUVRE : Henry LUCAS- Architecte DPLG
BUREAU DE CONTROLE : DIDES
COORDONNATEUR DE SECURITE : SRC**

Conformément aux dispositions de l'article R 261.13 et R 261.25 du Code de la Construction et de l'Habitation, la présente notice technique sommaire indique la nature et la qualité des matériaux et des éléments d'équipement de l'immeuble, objet du présent contrat. S'il s'avérait, lors de l'exécution des travaux que ces matériaux et fournitures n'étaient pas disponibles dans le type et la marque référencés, ils seraient remplacés par des fournitures et matériaux de qualité équivalente ou supérieure aux caractéristiques de base.

* Susceptible de changement suivant les prescriptions du Bureau d'Etudes

1 . CARACTERISTIQUES GENERALES

Désignation	Indication à donner
1.1 Infrastructure	
1.1.1. Fouilles.	En pleine masse.
1.1.2. Fondations.	Fondations superficielles ou isolées à ancrer dans le sol suivant prescriptions du rapport géotechnique
1.2 Murs et ossatures.	
1.2.1. Murs du sous-sol :	Voiles en béton armé.
1.2.1.1. Murs périphériques.	Voiles en béton armé.
1.2.1.2. Murs de façade : - Partie courante; - Allèges, - Trumeaux; - Encadrement des baies.	Voiles, poteaux ou poutres en béton armé.
1.2.2. Murs pignons.	Voiles en béton armé.
1.2.3 Murs mitoyens.	Voiles en béton armé.
1.2.4 Murs extérieurs divers	Voiles en béton armé.
1.2.5. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)	Voiles en béton armé.
1.2.6. Murs ou cloisons séparatifs : - Entre locaux privatifs contigus: - Entre locaux privatifs et autres (escaliers, ascenseurs, halls, et locaux).	Voiles en béton armé.
1.3. Planchers	
1.3.1. Planchers sur étage courant.	Dalle en béton armé.
1.3.2. Planchers sous terrasse.	Dalle en béton armé.
1.3.3. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers.	Dalle en béton armé.
1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts	Dalle en béton armé.
1.4. Cloisons de distribution	
1.4.1 Entre pièces principales.	Cloisons sèches type placoplâtre 72/48, remplissage en laine de roche.
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service	Cloisons sèches type placoplâtre 72/48, remplissage en laine de roche.
1.4.2. Encoffrement de chute du bâtiment	Encoffrement et soffites en plaques de plâtre BA13 doublées de laine de roche
1.5. Escaliers	
1.5.1. Escaliers	Béton armé .
1.6. Conduits de fumée et de ventilation	
1.6.1- Conduits de fumée des locaux	Sans objet
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux communs	Les locaux sont extérieurs, la ventilation est naturelle.
1.6.3. Conduits d'air frais	Ventilation naturelle des cuisines et sdb et WC Ou VMC selon les cas.

1.7. Chutes et grosses canalisations	
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales.	Ouvrage en aluminium ou PVC selon les cas.
1.7.2. Chutes d'eaux usées.	Canalisation PVC NF.M1 et NF.E.
1.7.3. Canalisations en sous-sol.	Canalisation PVC.
1.7.4. Branchements aux égouts.	PVC sur réseau d'assainissement public
1.8.Toitures.	
1.8.1. Charpente, couverture et accessoires.	Charpente métallique. Pannes en profil de type C en acier galvanisé à chaud. Couverture en tôle d'aluminium profil ondulérée
1.8.2. Étanchéités et accessoires.	Étanchéité élastomère sur isolant pour les toitures terrasses non accessibles. Etanchéité élastomère sous couche drainante pour les toitures végétalisées.
1.8.3. Souches de cheminées, ventilations et produits divers.	Sans objet.
2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	
Désignation	Indication à donner
2.1. Sols et plinthes	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales.	Carrelage grès cérame ou émaillé, dimension 23x120
2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service	Carrelage grès cérame ou émaillé, dimension 25x120
2.1.3. Sols et plinthes des entrées et coursives	Carrelage grès cérame ou émaillé, dimension 60x60
2.1.4. Sols des varangues, balcons, loggias	Surface couverte : Carrelage grès cérame ou émaillé, dimension 23x120 - Surface non couverte : Carrelage grès cérame ou émaillé, dimension 23x120 en R11
2.2 Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures).	
2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service	Faïence 31,6x100 dans la SDB sur face principale meuble vasque + retour douche italienne hauteur 2,17m Sol carrelage grès cérame 23x120 - céramique 5x5 sur filet sur carré douche - Cuisine : faïence 7,5x30
2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces	Sans objet
2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures). .	
2.3.1. Plafond des pièces intérieures.	Béton enduit peint.
2.3.2. Sous-face des balcons.	Béton enduit peint.
2.3.3. Plafonds sous couvertures rampantes	Plaques de plâtre peintes - Tole aluminium en varangue et balcon
2.4. Menuiseries extérieures.	
2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales	Baies aluminium laqué - épaisseur de vitrages suivant position.
2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service	Baies aluminium laqué - épaisseur de vitrages suivant position.

2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection anti-solaire.	
2.5.1. Pièces principales	Fenetre coulissant chambre et volet projetable suivant position, coulissant 3 vantaux séjour, porte fenetre suivant position
2.5.2. Pièces de services.	Fenêtre type jalousie
2.5.3. Varangue.	Volet roulant électrique séjour suivant plan
2.6. Menuiseries intérieures.	
2.6.1. Huisseries et bâtis.	Huisseries métalliques à peindre.
2.6.2. Portes intérieures.	Isoplane à âmes pleine, revêtement stratifié chêne ou couleur
2.6.3. Impostes en menuiseries.	Sans objet.
2.6.4. Portes palières.	Blocs porte 3 Points, conforme a la réglementation.
2.6.5. Portes de placards.	Sans objet.
2.6.6. Portes de locaux de rangement.	Isoplane à âmes pleine.
2.6.7. Moulure et habillages.	Couvre joint en bois sur chantrelles disposées sur les 2 cotés en périphérie des huisseries
2.6.8. Escaliers	Sans objet
2.7. Serrurerie et garde-corps.	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui.	Garde-corps beton +lisse en varangue et terrasses Garde corps barreaudé en coursive -Escalier : main courante - Habillage facade escalier par clautras en lames aluminium disposées en claire voie
2.7.2. Grilles de protection des baies	Sans objet.
2.7.3. Ouvrages divers.	Sans objet.
2.8. Peintures.	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis:	
2.8.1.1. Sur murs béton extérieurs	Peinture d'étanchéité classe I3 et I4
2.8.1.2. Sur menuiseries.	Sans objet
2.8.1.2. Sur fermetures et protections	Sans objet
2.8.1.3. Sur serrurerie	Galvanisation a chaud et thermolaqué
2.8.1.4. Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-face et rives de balcons	Peintures aux résines alkydes ou piolite supports et expositions
2.8.2. Peintures intérieures:	
2.8.2.1. Sur menuiseries	Peinture aux résines alkydes à caractère microporeux
2.8.2.2. Sur murs	Peinture aux résines alkydes finition satinée
2.8.2.3. Sur plafonds	Peinture aux résines alkydes finition mate
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers	Peintures aux résines alkydes

2.9. Équipements ménagers:	
2.9.1. Equipements ménagers :	
2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie.	Evier alu brossé ou équivalent
2.9.1.2. Appareils et mobilier	Bloc cuisine comportant : Plaque à induction, hotte, four, plan de travail , meubles bas et meubles hauts caisson de 18mm – porte de 22 mm MDF mat - Equipement Lave vaisselle pour T3 et T4 exclusivement
2.9.1.3. Evacuation des déchets	Sans objet.
2.9.1.4. Armoire sèche-linge	Sans objet.
2.9.2. Équipements sanitaires et plomberie:	
2.9.2.1. Distribution d'eau froide.	Cuivre ou retube encastré + cuivre apparent.
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective	Production d'eau chaude sanitaire solaire.
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle	Ballon solaires acier ou inox, 150 litres pour les T1-T2- T3 et 200 litres pour les T4 avec asservissement électrique pour l'appoint d'eau chaude éventuel. Les ballons seront CE et les panneaux disposeront de l'agrément du CSTB.
2.9.2.4. Evacuations	PVC
2.9.2.5. Distribution du gaz	Sans objet
2.9.2.6. Branchements en attente.	Attente M.A.L
2.9.2.7. Appareils sanitaires	Douche à l'italienne avec caniveau finition Inox WC sur pied Idéal Standard. Meuble vasque 120 équipé de 2 vasques -miroir - LED pour T3-T4 Meuble vasque 80 équipé d'un vasque -miroir - LED pour T1 et T2
2.9.2.8. Robinetterie	Mitigeur et robinetterie encastrée
2.9.3. Equipements électriques :	
2.9.3.1. Type d'installation.	LEGRAND gamme Céliane ou équivalent.
2.9.3.2. Puissance à desservir	Conforme à la norme C15-100.
2.9.3.3. Equipement de chaque pièce	Conforme à la norme C15-100.
2.9.3.4. Sonnerie de porte palière	Postes intérieurs vidéo avec moniteur mains libres
2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations:	
2.9.4.1. Type d'installation.	Ventilation mécanique permanente des pièces humides aveugles
2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieurs de ...	Sans objet.
2.9.4.3. Climatisation	Climatisation chambres split system de 9000 btu exclusivement
2.9.4.4. Conduits de fumée.	Sans objet.
2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation.	Bouches autoréglables dans les pièces humides aveugles
2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais	Détallonnage de portes intérieures
2.9.5. Équipement intérieur des placards et des pièces de rangement	
2.9.5.1. Placards.	Placard non intégré, étagère et penderie dans les chambres de marque GAMI ou équivalente.

2.9.6. Equipements de télécommunications.	
2.9.6.1. Radio TV.	Réseaux de distribution collective TV et radiofusion par RJ45
2.9.6.2. Téléphone	Réseaux de distribution collective TV et radiofusion par RJ45
2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble	Platine murale de rue à défilement de type AIPHONE
2.9.7. Autres équipements.	Brasseurs d'air à commande Fannelite ou équivalent <u>dans les chambres exclusivement</u>

3. ANNEXES PRIVATIVES

Désignation	Indication à donner
3.1. Caves, celliers, greniers.	
3.1.1. Murs ou cloisons.	Sans objet.
3.1.2. Plafonds.	Sans objet.
3.1.3. Sols.	Sans objet.
3.1.4. Portes d'accès.	Sans objet.
3.1.5. Ventilation naturelle	Sans objet.
3.2 Boxes et parkings couverts.	
3.2.1. Murs ou cloisons	Voiles en béton armé
3.2.2. Plafonds	Dalles en béton armés
3.2.3. Sols	Dallage en béton armé
3.2.4. Portes d'accès	Portail 2 battants
3.2.5. Ventilation naturelle	VH/VB conforme a la reglementation.
3.2.6. Equipement électrique.	Eclairage et balisage conforme a la réglementation
3.2.7. Marquage au sol	Séparation entre place de stationnement par bande blanche au sol, bande sur murs en périphéries en peinture blanche, hauteur 1,50m.
3.2.8. Système de repérage	Numérotation au sol, par marquage à la peinture.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.

Désignation.	
4.1. Hall d'entrée	
4.1.1. Sols.	Carrelage 60 X120
4.1.2. Parois.	Peinture d'impermibilisation ou pliolite suivant position.
4.1.3. Plafonds.	Pliolite
4.1.4. Éléments de décoration.	Faïence sur les murs suivant position. - Miroir
4.1.5. Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble	Digicode et vidéophone.
4.1.6. Boite aux lettres et à paquets.	Batterie de boites aux lettres, tableau signalétique règlementairea la poste. Corbeille a proximité.
4.1.7. Tableau d'affichage.	Plaque portant de le nom de l'immeublea l'entrée. Tableau d'affichage en aluminium.
4.1.8. Chauffage.	Sans objet.
4.1.9. Equipement électrique	Sans objet.

4.2. Circulation du rez-de-chaussée, couloirs et halls d'étage.	
4.2.1. Sols	Carrelage 60 X 60
4.2.2 Murs.	Peinture d'imperméabilisation ou pliolite suivant position.
4.2.3. Plafonds	Pliolithe
4.2.4. Éléments de décoration.	Sans objet.
4.2.5. Chauffage	Sans objet.
4.2.6. Portes	Sans objet.
4.2.7. Equipement électrique	Points lumineux et bouton-poussoir/détecteurs de présence sur minuterie suivant besoins.
4.3. Circulations du sous-sol.	
4.3.1. Sols	Béton balayé
4.3.2. Murs	Béton peint
4.3.3. Portes d'accès.	Portes à parement prépeint - Barre de tirage - Contrôle d'accès pour porte du sas parking
4.3.4. Rampes d'accès pour véhicules.	Béton balayé
4.3.5. Equipement électrique.	Points lumineux, commande par bouton-poussoirs/détecteurs de présence sur minuterie.
4.4. Cages d'escaliers.	
4.4.1. Sols des paliers.	Carrelage structuré 60x60, classement U4P3U3C2.
4.4.2. Murs	Peinture pliolite ou imper. suivant position
4.4.3. Plafonds	Peinture pliolite ou imper. suivant position
4.4.4. Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps.	Carrelage 30x30, classement U4P3U3C2, avec nez de marche contrasté. Escalier : main courante, habillage escalier par claustras en lames aluminium disposées en calire voie
4.4.5. Chauffage, ventilation.	Sans objet
4.4.6. Éclairage.	Points lumineux et bouton-poussoir/détecteurs de présence sur minuterie suivant espace.
4.5. Locaux communs.	
4.5.1. Garage à bicyclettes, motos, voitures d'enfants	Barre anti-vol en acier galvanisé
4.5.2. Buanderie collective.	Sans objet
4.5.3. Séchoir collectif.	Sans objet
4.5.4. Locaux de rangement et d'entretien	Sans objet
4.6. Locaux sociaux.	
4.6.1. Salle de bricolage.	Sans objet.
4.6.2. aire de jeux	Sans objet
4.7. Locaux techniques.	
4.7.1. Local de réception des ordures ménagères	Carrelage mural 20x20 sur hauteur 1,60m
4.7.2. Chaufferie.	Sans objet.
4.7.3. Sous-station de chauffage.	Sans objet.
4.7.4. Local des surpresseurs.	Sans objet.
4.7.5. Local transformateur EDF.	Sans objet.
4.7.6. Local machinerie d'ascenseur.	Sans objet.
4.7.7. Local ventilation mécanique.	Sans objet.

4.8. Conciergerie.	
4.8.1. Composition du local.	Sans objet.
4.8.2. Equipements divers. .	Sans objet.
5. ÉQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE	
Désignation	
5.1. Ascenseurs et monte-charges.	
5.1.1. Ascenseur	Ascenseur de 630 Kg / 8 personnes - accessible handicapés
5.2.1. Equipement thermique de chauffage :	
5.2.1.1. Production de chaleur.	Sans objet.
5.3. Télécommunications.	
5.3.1. Téléphone -Fibre	Pré-cablage fibre
5.4 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères.	
	Locaux extérieurs
5.5 Ventilation mécanique des locaux.	
	Sans objet.
5.6. Alimentation en eau.	
5.6.1. Comptage général	Compteur général a l'entrée de l'immeuble
5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau	Sans objet
5.6.3. Colonnes montantes.	Dans gaines techniques .
5.6.4. Branchements particuliers.	Comptages individuels.
5.7. Alimentation en gaz.	
5.7.1. Colonnes montantes	Sans objet.
5.7.2. Branchements et comptages particuliers.	Sans objet.
5.7.3. Comptage de services généraux.	Sans objet.
5.8. Alimentation en électricité.	
5.8.1. Comptages des services généraux.	Dans la colonne montante
5.8.2. Colonnes montantes	En gaine technique.
5.8.3. Branchement et comptages particuliers	Depuis colonne montante.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS.

Désignation	Indications à donner.
6.1. Voirie et parkings.	
6.1.1. Voie d'accès.	Béton bitumeux ou béton balayé.
6.1.2. Trottoirs.	Sans objet
6.1.3. Parkings visiteurs.	Sans objet
6.2. Circulations des piétons.	
6.2.1. Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours	Dallage en béton désactivé
6.3. Espaces verts	
6.3.1. Aires de repos.	Sans objet
6.3.2. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs.	Jardin niveau RDC.
6.3.3. Engazonnement.	Jardin niveau RDC
6.3.4. Arrosage.	Robinet de puisage.
6.3.5. Bassins décoratifs / Piscine	Sans objet
6.3.6. Chemins de promenade.	Sans objet.
6.4. Aire de jeux et équipements sportifs	
6.4.1. Sol.	Sol amortissant autour des jeux
6.4.2. Équipements.	Balanoire et jeu mobile ressort
6.5. Éclairage extérieur.	
6.5.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble	Appareils d'éclairage à LED
6.5.2. Eclairage des voiries, espaces verts jeux et autres	Balise encastrée , bornes lumineuses, candélabres sur parking
6.6. Clôtures.	
6.6.1. Sur rue.	Mur moellon + grille barreaudée hauteur de 2 m
6.6.2. Avec les propriétés voisines.	Muret 0,60+ cloture bois occultant ou grille 1,40m
6.6.3. Avec fond de parcelle	Grille hauteur de 2,00m
6.7. Réseaux divers.	
6.7.1. Eau.	Réseau public sur rue.
6.7.2. Gaz.	Sans objet.
6.7.3. Electricité (poste de transformation extérieur)	Réseau public sur rue.
6.7.4. Postes incendie, extincteurs.	Sans objet.
6.7.5. Égouts.	Raccordement sur réseau public par bac-tampon et pompe de
6.7.6. Épuration des eaux.	Sans objet
6.7.7. Télécommunications.	Réseau public sur rue.
6.7.8. Drainage du terrain.	Sans objet.
6.7.9. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux.	Ensemble conforme au plan de masse. Les EP sont traitées par infiltration.

